

MERCREDI 2 OCTOBRE  
**RÉUNIONS D'INFO SYNDICALE**  
**SPÉCIAL**  
**RENTRÉE & RETRAITES**

LES RETRAITES  
UN CHOIX DE SOCIÉTÉ !

C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?

**MAMERS - École.j. Brillants**  
**9h00 > 12h00**



**SNUipp**  
**FSU 72**

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

*La réforme des retraites était une mesure phare du programme Macron qui a fait l'objet d'une « pseudo consultation » de citoyen.ennes et de « concertations » avec les organisations syndicales et employeurs.*

**LES ARGUMENTS AVANCÉS POUR JUSTIFIER LES MESURES SONT LES MÊMES QUE POUR LES RÉFORMES PRÉCÉDENTES :**

- « Il faut sauver les retraites des générations futures et les mesures proposées ont pour objectif que le système soit plus lisible, plus juste et plus transparent ».

- « Puisqu'on vit plus longtemps, on doit travailler plus longtemps ». Evidemment, on ne se préoccupe pas de prendre en compte une espérance de vie en bonne santé !

**CONTRAIREMENT À CE QUI EST RÉPÉTÉ À L'ENVI, CETTE RÉFORME N'EST PAS NÉCESSAIRE.**

Elle repose sur des réductions des dispositifs de solidarité, sur l'allégement des « charges » des employeurs pour « améliorer la compétitivité », d'ouvrir à la finance un énorme marché, les retraites complémentaires par capitalisation.

**LE RAPPORT DELEVOYE AFFIRME QU'IL EST NÉCESSAIRE QUE LE RÉGIME SOIT À L'ÉQUILIBRE.**

Pourtant, selon les prévisions du Conseil d'Orientation des Retraites, les régimes de retraites actuels sont quasiment à l'équilibre.

Pour autant le gouvernement annonce d'ores et déjà dès 2021 et avant 2025 un possible recul de l'âge de départ ou un allongement de la durée d'assurance.

**S'INFORMER, QUESTIONNER, COMPRENDRE POUR AGIR COLLECTIVEMENT !**

*Le SNUipp-FSU dévoile et informe sur les futurs montants des pensions notamment pour les salarié.es aux rémunérations les plus faibles, aux carrières les plus courtes ou accidentées...*

**LA CASSE DU SYSTÈME DES RETRAITES FONDÉ SUR LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE N'EST PAS UNE FATALITÉ ! D'AUTRES SOLUTIONS SONT POSSIBLES !**

**VENEZ VOUS INFORMER ET ÉCHANGER AVEC NOUS  
POUR DÉFENDRE VOS DROITS !**

# Présentation documentée pendant les R.I.5

## CONCRÈTEMENT

Carrière « normale »  
PE au 7<sup>ème</sup> échelon de la Hors-Classe

Système actuel

Système par points

64 ans 172 T	2 623 €	64 ans	1 643 €
63 ans 168 T	2 434 €	63 ans	1 513 €
62 ans 164 T	2 251 €	62 ans	1 387 €

Carrière « rapide »  
PE au 4<sup>ème</sup> échelon de la Classe Exceptionnelle

Système actuel

Système par points

64 ans 172 T	2 639 €	64 ans	1 713 €
63 ans 168 T	2 449 €	63 ans	1 578 €
62 ans 164 T	2 264 €	62 ans	1 449 €

En net, mensuel

## LES PROPOSITIONS SNUIPP ET FSU

Départ à **60 ans** avec **75%** et **37,5** années, sans décote  
ni surcote

- Prise en compte **études**, stages, chômage
- Aménagement **fin de carrière**
- **Droits liés aux enfants**
- **Polypensionnés-es**
- Pensions **indexées sur les salaires**



**S'informer, questionner, comprendre & agir**